

# Ecole maternelle du rempart

## Compte rendu

### Conseil d'école du 24 mars 2026

#### Présents :

Représentants-tes des parents d'élèves : Mme Arnoux, M. Picard, M. Delaunois

Enseignantes : Mme Guermonprez, Mme Rique

Secrétaire affaires scolaires mairie : Mme Chesnais

Représentant CCTA : M. Baulot

#### Excusé-es :

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Niermont

Psychologue scolaire : Mme Baradon :

Enseignants-tes : Mme Rebêche, M. Guihaire

Représentants-tes des parents d'élèves : Mme Cois

#### Absent-es :

Adjoint aux affaires scolaires

Secrétaire de séance : Mme Guermonprez

- **Effectifs, prévisions pour la rentrée**

Nous avons actuellement 48 élèves inscrits dont 1 TPS , 16 PS, 15 MS et 16 GS, répartis en 2 classes :

- Mme Rique et Mme Rebêche : 1 TPS, 16 PS , 7 MS
- Mme Guermonprez : 16 GS et 8 MS

3 élèves sont partis pour cause de déménagement et un nouvel élève en TPS, un nouveau en MS et une nouvelle en GS

**Prévisions pour la rentrée 2026** : 3 TPS, 4 PS, 15 MS, 15 GS

soit 34 plus 3 TPS donc 37 élèves

alors que la prévision était de 37 plus 5 TPS donc 42.

Etant dans une année d'élections municipales, le comité départemental travaillant sur les ouvertures fermetures de classes pour la rentrée 2026 se tiendra le 30 mars 2026 au lieu de janvier 2026. L'inspecteur de la circonscription m'a informée qu'il n'y aurait pas

fermeture annoncée à la suite de ce comité, mais la situation sera peut être en juin en fonction des inscriptions réelles.

*M. Baulot nous informe que le RPI Genay / Vic refuserait les PS donc 2 élèves en plus potentiellement.*

*L'idée serait de faire remonter les classes à certains endroits comme pour les remparts par exemple et équilibrer les 5 classes (remparts / croisettes).*

*Il y aura d'une commission directeurs et directrices pour une carte scolaire harmonieuse à Semur.*

**Portes ouvertes** :Elles ont eu lieu le samedi 21 mars de 9h45 à 11h45.

Sont venues les 4 familles prévues et une famille dont l'enfant est en PS à St Joseph et qui veulent revenir dans le public.

Pour rappel, les demandes de dérogation de la part de la famille souhaitant inscrire leur enfant hors école de secteur sont acceptables si il s'agit de l'école la plus proche du travail ( Semur n'est pas une grande ville, cette raison peut se discuter) ou du mode de garde de l'enfant.

- **Mairie, investissements et travaux**

**Remerciement pour les travaux réalisés :**

- - réparations diverses
- la barrière sur la croix devant le portail qui évite le stationnement devant l'école

**Demandes faisant l'objet d'une fiche DUER (document unique d'évaluation des risques) qui sont obligatoires. La directrice consigne dans ce document le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les personnels EN, les personnels collectivité et les usagers ( parents et élèves) :**

- changement de la porte de la salle de motricité et pose d'une serrure moletée car issue de secours ( pb de sécurité car simple vitrage, et d'isolation) : toujours en attente... Le matériel est commandé ?  
*Mme Chesnais : Inscription au budget 2026.*
- changement des huisseries du bâtiment maternelle car il s'agit de simple vitrage, donc c'est un problème de sécurité, mais en plus, l'humidité dégouline le long des fenêtres de la classe et du dortoir lorsque nous arrivons le matin, cela entraine une atmosphère peu salubre pour les usagers en plus du problème de sécurité.  
Un devis devait être fait, qu'en est il ? => 90000€ de travaux.  
*Sans réponse.*
- montée d'escalier également, grosse infiltration ( d'où le devis pour refaire la toiture). 36000€ de travaux : la mairie doit faire un dossier de demande de subvention au niveau du département. Tous les devis sont faits mais le projet est encore en attente.  
*Mme Chesnais : Viendrait de la toiture, acces difficile, inscription au budget 2026.*

- salle informatique : mur noirci par l'humidité, et le papier risque d'en souffrir
- Conformément à la réglementation inscrite au Code de la santé publique, articles D1333-28 et suivants, les propriétaires d'établissements recevant du public :
  - situés en zone 3 ;
  - situés en zone en 1 ou 2 lorsque les résultats de mesurages existants dans ces établissements dépassent le niveau de 300 Bq/m<sup>3</sup> ; sont tenus de faire procéder à des mesures de l'activité du radon dans les locaux où le public est susceptible de séjourner pendant des durées significatives.

C'est pourquoi Mme Rique a envoyé un courrier le 13 septembre 2025 afin de demander de bien vouloir faire parvenir le rapport d'intervention de mesurage de l'activité du radon qui concerne l'école qu'elle dirige pour le présenter aux personnels et usagers et l'annexer au registre de sécurité incendie de l'école, conformément à l'article R1333-35 du Code de la santé publique.

**M. Baulot avait indiqué lors du 1er conseil d'école qu'un devis allait être fait, et M. Auvert (agent sécurité de la ville) demandant à le mettre au budget, qu'en est il ?**

*Mme Chesnais : Demande au budget 2026.*

- L'équipement permettant de donner l'alerte en cas d'intrusion ne fonctionne plus. Lors des exercices, l'alerte est donc donnée à la voix ou à la corne de brume. L'information ne passe donc pas dans la classe des MS/GS qui est trop loin. Est-il envisagé un changement ? (réparation impossible car la société qui l'a installée a fait faillite depuis)  
*Inscrit au budget d'après M. Auvert.*
- La structure de jeu de la cour a une planche cassée, il doit être changé, qu'en est-il ?  
*Aucune réponse, la mairie va revoir le document de déclaration.*
- La porte donnant de la petite cantine sur la cour a été changée cette année, mais elle ne s'ouvre que de l'intérieur. Il est nécessaire d'installer une serrure molletée afin de pouvoir entrer en cas d'urgence lorsque nous sommes dans la cour.  
*Sans réponse*
- Qu'en est-il de l'aménagement de la cour qui faisait partie du projet Notre école faisant la ensemble datant de 2023 ?

Pour rappel :

En lien avec la municipalité, (qui s'occupe des demandes de subventions départementales/régionales) le projet de végétaliser la cour de récréation, en créant des pastilles d'herbe, des zones d'ombrages (toiles amovibles), en mettant en place des récupérateurs d'eau, une verrière végétale et la plantation d'arbres fruitiers (avec l'association des Croqueurs de pommes) a été acté.

**M. Baulot avait indiqué que ce projet entrait dans le cadre d'un projet plus vaste concernant l'espace public, et qu'il avait été présenté en octobre. Les**

subventions seraient de 500 000 euros au niveau départemental et 500 000 euros au niveau régional + 400 000-500 000 d'aide de l'état.

Ces projets vont s'étaler dans les prochaines années sur la ville. La priorité étant le parking Collenot et la rue de la Liberté (2027)

*M. Baulot : Septembre 2026, projet réalisé en plusieurs tranches.*

**Mme Rique avait souligné la problématique du réchauffement climatique, les usagers en souffrant beaucoup par le manque d'isolation du bâtiment et le manque d'ombre et de verdure dans la cour.**

*Pas de réponse.*

*Lettre ouverte adressée aux parents d'élèves pour annoncer l'installation d'un préau à l'école du rempart. -> c'est en élémentaire.*

*Parents élus : Les enfants de Semur ont besoin d'ombre.*

- Le nid d'abeilles est toujours sur la cheminée du voisin d'en face. Les abeilles tournent dans la cour, et Mme Rique s'inquiète du retour des frelons comme l'an dernier.

*Sans réponse*

- Une demande d'eau et de piles pour les trousse PPMS a été faite à M; Auvert mais nous n'avons toujours pas été livré.

*Va être regardé*

- Repeindre la classe des TPS/PS/MS

*Pas au budget 2026*

## **Le budget de la Municipalité alloué à l'école :**

*Pas de réponse*

- **Coopérative scolaire**

Le bilan de la coopérative scolaire a été présentée au cours du conseil d'école, le détail des comptes peut être consulté auprès de Mme RIQUE.

Entrée : dons des parents + marché de Noël et carnaval

Sorties : Cinéma, entretien du parc Joly, matériels, ingrédients cuisine, abonnement albums, cadeaux de Noël, salopettes sorties forêt, théâtre.

- **Projets divers**

- Nous avons participé au projet " La Grande Lessive" le 19 mars qui a permis une belle exposition avec la maternelle des Croisettes dans le jardin de la bibliothèque, sur le thème : " Le Jeu du Je-Nous "

Merci à la municipalité pour l'installation des fils à linge.

- Participation des parents délégués aux fêtes médiévales de la ville de Semur en Auxois prévues les 08 (journée de préparation), 9 et 10 mai 2026.

Les parents délégués vont mettre en place une buvette lors de ces fêtes médiévales au profit des coopératives scolaires des écoles maternelle et élémentaire. Merci à eux car c'est un gros travail.

Tous les parents volontaires pour aider lors de ces médiévales seront les bienvenus.

- Notre dernière séance au cinéma aura lieu le 28 avril
- Les représentants-tes des parents de la maternelle et de l'élémentaire ont organisé un carnaval le 14 Mars au Caveau des Maréchaux. Un beau moment de partage parents/enfants. Merci à eux.
- Les étudiants de l'IFSI interviendront la semaine du 21 avril sur le sommeil.
- La liaison GS/CP va se mettre en place.
- Le projet sur les émotions avec la bibliothèque municipale se cloturera le 31 mars avec la rencontre avec Cédric Ramadier ( auteur des livres que nous avons étudié) Les élèves ont réaliser des affiches sur chaque émotions en classe et ils ont pu confectionner leur dé d'émotions, merci à la bibilothèque municipale pour ce beau projet.
- Le projet sur l'hygiène avec la classe d'ULIS du lycée se terminera le 30 mars, avec une visite de nos élèves au lycée. Les ateliers se sont très bien déroulés, et se travail commun sera à renouveler !
- L'école de la forêt a enfin pu commencer au retour des vacances de février pour le plus grand bonheur de tous-tes. Merci aux parents qui se rendent disponibles et sans qui ce projet ne pourrait prendre forme.  
Nous étudions les manifestations du printemps ( l'ail des ours est sorti!) mais faisons également de la numération, de la découverte du monde, du langage... en situation. Les apprentissages implicites sont également omniprésents, l'école de la forêt est une véritable richesse pour nos élèves.  
*Parents élus : Quelques choses en place pour l'année prochaine pour accélérer le processus ?*  
*Mme Rique : L'école fait son maximum, une convention sera envoyer par anticipation mais les délais de l'administration ne sont pas les mêmes que nous..*  
*Proposition : Association de bénévoles pour accompagner en cas d'urgence.*  
*Demande : Prévenir plus tôt pour les sorties quand manque d'accompagnateurs.*
- Sortie de fin d'année : Parc du Morvan à St Brisson le 02 Juin, avec animations : La ballade des Grumelots et Mes amis les animaux de la forêt, pour les TPS/PS/MS et La mare et ses habitants et Les habitants du muret pour les MS/GS.
- Fête de fin d'année : 26 Juin 2026.

***Merci à l'ensemble des parents délégués pour les actions mises en place pour les enfants.***

- **Questions diverses**

Aucune question n'est parvenue à l'école.

*Mme Chesnais : Questions sur les bacs afin de trier les déchets/ papiers. Déposer dans la petite cuisine. Récupérer des couvercles de boites pour les utiliser.*

*Climatiseurs : installation d'une planche dans la classe des PS pour limiter l'entrée d'air chaud.*

A Semur-en-Auxois, le 24 mars 2026

La directrice : Mme Anne-Sophie RIQUE